

saient partie de la décoration de la maison, mais il serait difficile de leur assigner une destination précise dans le mobilier romain, puisqu'elles ne servaient jamais pour les repas.

Un meuble qu'il ne faut pas oublier dans la maison romaine, c'est le buffet. Le buffet était un meuble d'apparat sur lequel on exposait avec ostentation les vases précieux, les ustensiles d'or ou d'argent, ou même les petits objets que nous plaçons aujourd'hui sur les étagères. Les vases et les coupes qu'on posait sur les buffets ne servaient, en général, que dans les grandes occasions, pour célébrer l'an-

gnette 6, ressemblent tout à fait aux nôtres.

Les Romains ne paraissent pas s'être beaucoup servi d'armoires ni de meubles à tiroir du genre de nos commodes. On resserrait le linge dans des coffrets quelquefois très riches. Les objets les plus précieux et les valeurs métalliques trouvaient place dans des coffres-forts; les fouilles exécutées dans les villes du Vésuve en ont mis à jour plusieurs.

—o—

BINOCLE ET LORGNON

— — —

Sergines, des Annales, fait, à la demande d'une directrice d'école, une petite enquête sur l'emploi des termes binocle et lorgnon. Doit-on dire mon binocle ou mes binocles? Mon lorgnon ou mes lorgnons?

Il répond:

“Vous n'ignorez pas qu'il y a, en français, des mots qui ne s'emploient qu'au singulier (la foi, l'éternité, etc), d'autres qui ne s'emploient qu'au pluriel (entrailles, guêtres, besicles, etc); d'autres, enfin, qui prennent un sens différent, selon qu'on les utilise au singulier ou au pluriel (lunette d'approche ou lunettes, tout simplement).

Binocle et lorgnon sont deux mots qui donnent au singulier, tout ce qu'on veut leur faire dire. Il n'y a donc pas lieu de les employer au pluriel.

Quand vous dites: “J'ai cassé mon binocle”, on sait très bien de quoi il s'agit. En disant: “Mes binocles”, vous pourriez laisser croire que vous juxtaposiez plusieurs de ces appareils sur votre nez, trop délicat, pensons-nous, pour supporter semblable surcharge.”



Fig. 6.—Chaise. (D'après un bronze étrusque)

niversaire d'une naissance, par exemple. Mais ils restaient à demeure sur le buffet comme un ornement somptueux, et contribuaient ainsi à la richesse apparente du mobilier.

On plaçait également sur le buffet des espèces de cabarets tout garnis de leurs pièces, comme on en voit un représenté sur notre figure 5.

Les chaises dont se servaient les Etrusques et qu'ont employées après eux les Romains avaient un grand rapport avec celles que nous avons vues en usage parmi les Grecs. Ces chaises, qu'on en juge par notre vi-